

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2015-01

BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2015

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal, les employés municipaux et les membres du Centre Communal d'Action Sociale se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015 ; qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé et réussite sur les plans professionnels et personnel.

Je souhaite aussi avoir une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés et pour tous ceux qui sont dans la souffrance, la solitude, la peine, c'est vis-à-vis d'eux que nous devons, tous ensemble, être solidaires.

Après la tragédie du 7 janvier 2015, c'est bien d'unité et de solidarité dont il faudra faire preuve pour défendre la liberté de la presse, la démocratie, la République et **exprimer notre détermination à faire vivre les valeurs de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.**

Restons unis et solidaires, acceptons la différence, et tout ira mieux.

L'année 2014 vient de s'achever. Plusieurs projets d'investissement auront été menés à bien : la réparation des ponts sur la voirie communale, l'achat de matériel d'entretien de l'espace communal. La construction du bâtiment destiné à des activités scolaires et extrascolaires s'achèvera au printemps.

L'année 2015 verra se réaliser, si notre dossier est retenu par le Conseil Général du Puy de Dôme et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les travaux d'assainissement du bourg ainsi que l'aménagement de la rue allant de l'église à la salle des fêtes.

Nous profitons de cette nouvelle année pour vous proposer un INFO BORT enrichi de témoignages et d'anecdotes sur notre commune, sa géographie, son histoire. « **Francis** » inaugure cette nouvelle formule.

Encore une fois, bonne et heureuse année à tous.

Michel MAZEYRAT

REUNION DU 30 JANVIER 2015

OBJET : FIXATION DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT, PART COMMUNALE, POUR 2015. Le Conseil Municipal a décidé de fixer pour 2015, le montant de la surtaxe d'assainissement, part communale à :

- abonnement : 0 € hors TVA
- consommation : 0,15245 € hors TVA par m3

OBJET : UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES.

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser, à titre précaire et révocable, Monsieur et Madame GERACE à utiliser, en vue d'y exercer leur commerce, le domaine public situé au droit de leur établissement sur une superficie de 22 m², pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 et de fixer le montant de la redevance due à 2 euros par mètre carré, soit 44 euros.

OBJET : ADOPTION DES RESTES A REALISER.

Le Conseil Municipal a adopté les états des restes à réaliser suivants :

- le montant des dépenses d'investissement du budget principal à reporter ressort à 133 000,00 €,
- le montant des recettes d'investissement du budget principal à reporter ressort à 83 789,00 €.

OBJET : ACQUISITION D' ACTIONS DE LA SEMERAP.

Le conseil municipal a donné son accord pour l'acquisition de 10 actions de la SEMERAP détenues par le S.I.A.E.P. DE BASSE LIMAGNE au prix de 31 € chacune soit pour un total de 310 €.

OBJET : ADHESION A LA MISSION FACULTATIVE D'ACCOMPAGNEMENT A LA GESTION DES SITUATIONS D'INAPTITUDE PHYSIQUE DES AGENTS PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY DE DOME.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents proposée par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme.

OBJET : MISE A JOUR DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC, PARCELLE ZK 69 SISE CHEZ GOUTTA, AFIN D'EXPLOITER UN PYLONE DE TELEPHONIE MOBILE.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.

OBJET : DESIGNATION DE REFERENTS AMBROISIE.

L'ambrosie à feuille d'armoise est une plante annuelle dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. Elle porte également un préjudice croissant à la biodiversité et aux rendements agricoles.

Le département du Puy de Dôme est fortement touché.

Pour lutter contre le développement de cette plante, l'Agence Régionale de Santé a mis en place un plan d'actions. Ce plan prévoit, entre autres mesures, la mise en place d'un réseau de « référents ambrosie ».

Le Conseil Municipal a désigné Messieurs FOURNIER et CHAZAL.

OBJET : LOGEMENTS COMMUNAUX : REVISION DU MONTANT DES LOYERS AU 01/07/2015.

Le Conseil Municipal a décidé que les loyers seront réévalués au 1^{er} juillet 2015 de 0,37 %.

OBJET : CREATION D'UN BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF M 49.

Le conseil municipal a décidé de créer un budget annexe relatif à l'assainissement collectif qui sera dénommé « budget annexe assainissement collectif » et appliquera l'instruction budgétaire et comptable M49.

OBJET : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOURG. ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE.

Le Conseil Municipal a approuvé le contenu et le coût, 3 600 € TTC, de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage proposée par le bureau FG Consultants Assainissement.

OBJET : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOURG, AVENANT N°1 AU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE.

L'estimation prévisionnelle des travaux s'élevant à 429 000,00 € HT, le Conseil Municipal a accepté le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre fixé à 19 734,00 € H.T.

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOURG, CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre du Bureau d'études GEOVAL, 63808 Cournon d'Auvergne, dont la proposition fixe le montant des honoraires à 10 500,00 € HT, soit 12 600,00 € TTC.

Le Conseil Municipal communique

ETAT CIVIL 2014

BIENVENUE A :

Lily LETAILLEUR, chez Bouteix, le 23 janvier,
Sarah DAVID, chez Barrioux, le 5 février,
Nina VOUTE, chez Georgeon, le 26 février,
Paul EVE, les Blanchons, le 2 juin,
Mattéo MALLET, chez Bouteix, le 9 juillet,
Nola AUZANCE, chez Basset, le 13 août,
Lian BORREL, chez Toutblanc, le 23 octobre.

ILS SE SONT DIT OUI :

Aline THONIER et Thibaud COUZI, Chez Morel, le 19 avril.

ILS NOUS ONT QUITTES :

Raymonde SOULIER, Font Madame, le 26 mars,
Pierre FONCEL, Barrioux, le 14 octobre,
Jacques PLANEIX, Barrioux, le 29 octobre,
André LICHERON, Les Andrauds, le 7 novembre,
Suzanne AVARRON, chez Goutta, le 26 décembre.

INFORMATIONS DIVERSES

CINEMA : salle des fêtes :

MERCREDI 18 FEVRIER, 15 H 00, ASTERIX : LE DOMAINE DES DIEUX.

Nous sommes en 50 avant Jésus-Christ ; toute la Gaule est occupée par les Romains... Toute ? Non ! Car un village peuplé d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'envahisseur. Exaspéré par la situation, Jules César fait construire à côté du village un domaine résidentiel luxueux destiné à des propriétaires romains. : « Le Domaine des Dieux ». Nos amis gaulois résisteront ils à l'appât du gain et au confort romain ? Leur village deviendra-t-il une simple attraction touristique ?

MERCREDI 18 FEVRIER, 20 H 30, LES HERITIERS.

Avec Ariane Ascaride, Ahmed Drame, Noémie Merlant.

Au lycée Léon Blum de Créteil, une prof décide de faire passer un concours national d'Histoire à sa classe de seconde la plus faible. Cette expérience va transformer les lycéens.

AMICALE LAÏQUE DE BORT L'ETANG, BOURSE AUX JOUETS.

L'amicale laïque de Bort l'Etang organise sa première bourse aux jouets, articles de puériculture, vêtement enfants, **le dimanche 8 mars à la salle des fêtes.**

Réservations au 06.61.27.25.54, 3€ la table de 2 mètres, buvette et snack (toute la journée).

L'amicale laïque de Bort l'Etang remercie toutes les personnes ayant participé au concours de belote du 10 janvier 2015, et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

BANQUET ANNUEL DE LA SOCIETE DE CHASSE.

Comme chaque année la société de chasse organise son banquet **le samedi 07 Février 2015 à partir de 12h à la salle des fêtes** de Bort l'Etang. Le tarif est de 18 €/adulte et 8 € pour les enfants de moins de 8 ans.

Tout le monde peut participer !

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

Réservations auprès de:

EVE Marie : 06 89 32 49 46

CHAZAL Alain : 04 73 68 59 70

CHAZAL Alexandre : 04 73 68 52 39

LES CADOULES vous souhaitent une bonne année 2015 et vous informent des sorties programmées au cours du premier trimestre :

- Jeudi 19 février après-midi : Visite du **musée de la Batellerie à PONT du CHATEAU** ;
- Jeudi 5 mars sur la journée : transport en autocar + déjeuner au restaurant + **Balade en raquettes** dans le Sancy : prix 61€ par personne.
- Jeudi 19 mars après-midi : **Visite du Musée de la Céramique à LEZOUX** ;

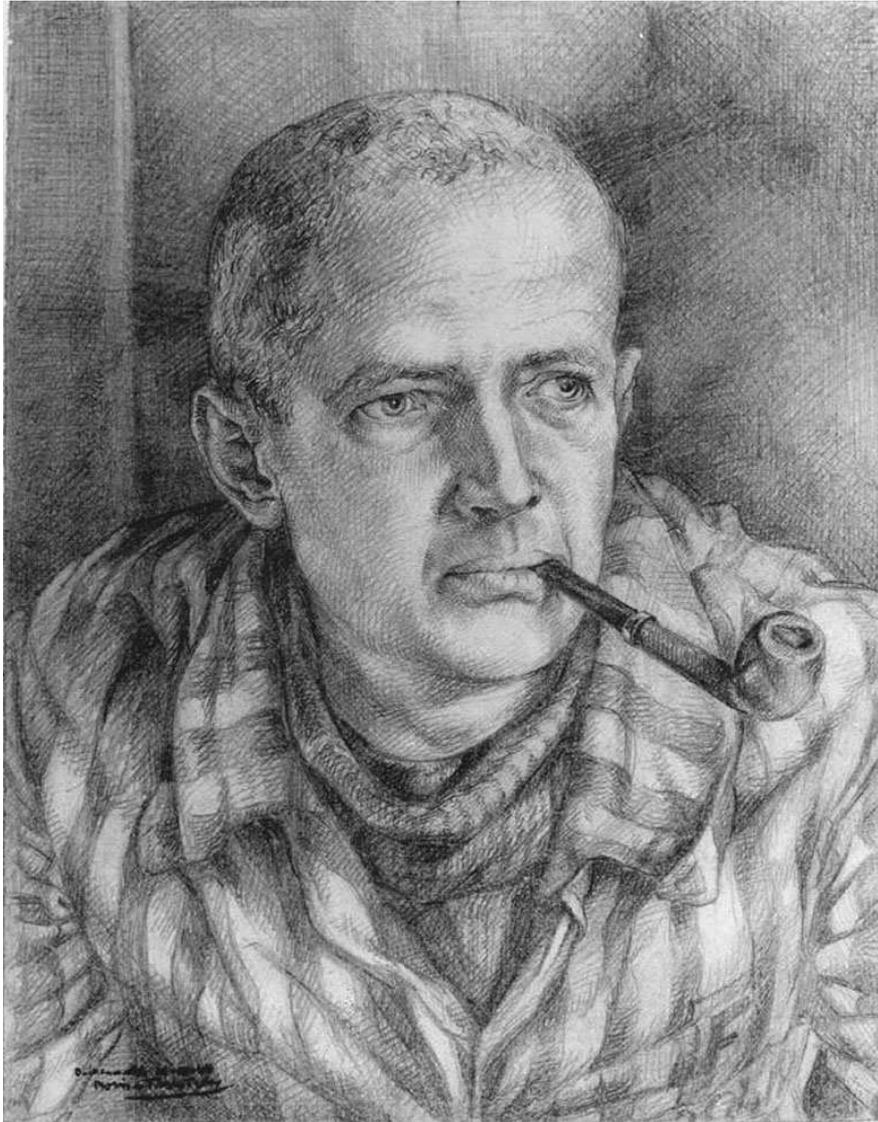
Si vous souhaitez vous inscrire pour l'une de ces sorties :

Chantal EVE ☎ 06 60 16 37 22 - Josy HUGUET ☎ 07 86 91 79 17

SEANCE DE CONTES : LES HISTOIRES DE PHILOU

Salle des Fêtes, lundi 16 février 2015 à 15h (durée : environ 1h) pour les enfants de 3 à 10 ans ;

Séance composée de plusieurs contes avec utilisation de marionnettes, objets, tours de magie. Parmi les thèmes : fruits et légumes, petites bêtes etc...



Heures sombres : « Francis », de l'ombre à la lumière.

2014 a été une année particulière de commémoration des deux dernières guerres.

Bort l'Étang tutoya aussi l'histoire en 1939-1945. Ainsi, le château de La Garde servit d'abri pour nombre de personnalités : tout d'abord, et surtout à partir de 1942, à des syndicalistes, journalistes, hommes politiques et juristes à l'occasion du fameux procès, Blum, Daladier..., qui se déroula à Riom.

Le château de la Garde fut d'ailleurs acquis, à cette époque, par trois des protagonistes de ce procès. Il protégea aussi des résistants et Alexandre Varenne, fondateur du journal La Montagne, entretint des liens serrés avec certains résidents du château.

« Francis » fut l'un de ces résistants de la première heure. Fondateur de la résistance et résistant de l'intérieur, Bort l'Étang eut une grande importance pour lui. Il approcha De Gaulle à Londres, côtoya Jean Moulin et bien d'autres encore.

Il fut arrêté, confronté à Klaus Barbie et déporté à Buchenwald.

Il poursuivit après-guerre une brillante carrière, neuf fois ministre et à l'origine de la Communauté Economique Européenne.

« **Francis** », pseudonyme de résistance, cache l'identité de **Christian PINEAU**.

Facétieux destin qui fit naître l'auteur de ces lignes dans la même ville que «Francis » et qui vit aujourd'hui dans la même maison où logèrent sa femme et sa belle-mère, pendant la dernière guerre mondiale !

Francis eut sans doute l'occasion d'y résider lui-même...

Claude N., Bortois.



Merci à Mr et Mme Bonnet de La Garde, pour les livres ainsi que pour les écrits de Mlle Marcelle Sancery, secrétaire de M. Daladier.